

S'WINGENER BLAETTEL



BULLETIN COMMUNAL

Août 2025

Sommaire

Le mot du maire	3
Les chantiers	4 à 8
Le Pôle associatif et médical	4-5
Le gymnase	6
L'Hôtel-Restaurant au Wingenerhof	7
Les interventions au terrain de football	7
Réfection et isolation des bâtiments communaux	8
L'atelier municipal	8
Subvention pour la salle de spectacle du collège	8
La voirie	9 à 10
Axes de circulation	9
Rue des Tisserands	9
Parking à la sortie vers Zittersheim	9
Aménagement du rond-point central	10
L'aménagement des espaces publics	11 à 12
Le parvis des églises	11
La déchetterie	12
Le cimetière	12
La place du Souvenir	12
Environnement	13 à 15
Le fleurissement et l'entretien des espaces verts	13
Les plantations	14-15
Petite enfance et jeunesse	16 à 18
L'école primaire	16
L'accueil périscolaire du matin	16
Le Conseil Municipal Junior (CMJ)	17
Le périscolaire	18
Nos aînés	19
Le Bar à René	
Les Vaillants Wingener	
La vie du village	20 à 24
Les manifestations exceptionnelles	20-23
Les rendez-vous annuels	24
Les dossiers en cours	25
Bloc-notes	26 à 27
Danger Datura	26
Inscription sur les listes électorales	27
Autre information	27

Rédaction et relecture :

Sylvain Cunrath, Christine Doerflinger, Catherine François, Simone Hunsinger, Sébastien Joan, Sylvie Pfeiffer et Dominique Schmitt-Merx

Impression :

Jean-Michel Doerflinger

«Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique»

MOT DU MAIRE



Chers Wingeners,

Nous approchons à grands pas de l'échéance des élections municipales prévues en mars 2026. Dans ce contexte, et conformément à la loi N° 2016-508 du 25 avril 2016, les actions de communication de la commune seront encadrées à partir du 1^{er} septembre 2025 et ce, jusqu'au jour du scrutin.

C'est pourquoi vous trouverez dans ce bulletin semestriel d'août 2025 un bilan complet des actions menées par notre municipalité depuis 2020.

Je profite de cette occasion pour vous faire part de mon intention de briguer un second mandat à la tête de notre commune avec d'ores et déjà 15 colistiers issus des deux listes des précédentes élections.

Ces cinq années passées dans un climat apaisé et serein ont permis à toute l'équipe municipale de s'épanouir et à chacun de s'exprimer pleinement.

L'expérience acquise au travers de mes différentes fonctions dans les instances intercommunales a redonné à notre village son rayonnement en tant que «bourg-centre» et a contribué à faire progresser de nombreux dossiers essentiels pour notre commune et notre territoire.

Ma présence constante sur le terrain m'a permis de rester à l'écoute de vos préoccupations et de suivre de près les évolutions de la vie locale - une démarche que je m'engage à poursuivre lors de la prochaine mandature.

Je tiens enfin à remercier sincèrement l'ensemble des agents communaux pour leur engagement et la qualité du travail accompli tout au long de ce mandat.

Mes remerciements vont également aux bénévoles et à tous ceux qui participent activement à la vie associative et aux manifestations locales. Leur investissement est une des clés du dynamisme de Wingens-sur-Moder.

Prenez soin de vous.

Avec toute ma considération.

Votre maire,
Christian Dorschner

Le pôle associatif et médical



Les objectifs

Le pôle associatif et médical a pour objectif de réunir au sein d'un même bâtiment : une grande salle polyvalente avec locaux annexes (cuisine, rangement), plusieurs salles de réunions et bureaux et des locaux à vocation paramédicale (kinésithérapeutes, dentistes, infirmières, ostéopathe).

Les différentes étapes de la construction

C'est le chantier phare de la mandature. Commencés fin 2020, les travaux seront réceptionnés cet automne. Les étapes notables ont été les suivantes :

- Démolition du restaurant «A l'Orée du Bois» en octobre 2020,
- Travaux de consolidation avec un mur de soutènement fait de gros blocs de grès en décembre 2021,
- Choix du projet du cabinet d'architectes Aubry Lieutier à Rosheim par les membres de la commission des travaux sur 41 candidatures et après une présélection de 3 projets lors du jury du 12 janvier 2022,
- Démarrage du chantier de construction à proprement parlé en avril 2024 avec des conditions météorologiques difficiles. Elles ont d'emblée engendré un retard important des travaux,
- L'avancée du chantier et une bonne coordination des différents corps de métiers permettront la réception des travaux fin septembre 2025.

LES CHANTIERS



Progressivement, les différents professionnels de santé vont prendre possession des lieux pour un fonctionnement optimal du pôle médical au 1er janvier 2026.



Au pôle associatif, les permanences de l'État se tiendront à compter de la mi-octobre en lieu et place de la mairie.
Une première manifestation est programmée mi-octobre avec un concert de la Musique Municipale.

LES CHANTIERS

Le gymnase



Construit dans les années 70, le bâtiment était particulièrement énergivore avec des problèmes de chauffage et d'infiltrations. Pour assurer un meilleur confort des usagers, diverses améliorations ont été apportées au bâtiment :

- remplacement des huisseries avec une mise en place de badges pour les serrures
- remplacement par tranches des différentes ouvertures (fenêtres, portes) assurant une meilleure isolation thermique du bâtiment et une mise en conformité des normes de sécurité en cas d'évacuation
- pose d'un éclairage en LED pour une réduction substantielle des consommations électriques et une optimisation de la luminosité selon les activités (entraînements, matchs)
- pose de deux destratificateurs d'air pour homogénéiser la température des locaux à hauts plafonds en limitant les pertes de chaleur par le toit. La température ressentie au sol est augmentée.
- cet automne, durant les vacances de la Toussaint, la verrière sera changée en totalité pour éviter les infiltrations, permettre une meilleure isolation et filtrer les rayons solaires.



LES CHANTIERS

L'Hôtel-Restaurant au Wingenerhof

En 2020, des travaux importants de mise en conformité de la partie hôtellerie et des plafonds du restaurant ainsi qu'une rénovation partielle des cuisines ont été entrepris pour permettre la réouverture de l'hôtel et une exploitation optimale du site.

Les interventions au terrain de football

L'éclairage LED a été mis en place en totalité au printemps 2021 pour un meilleur rendu lumineux et une diminution de la consommation électrique du terrain de football.

Les travaux de construction du préau ont commencé durant l'été 2021 par les fondations et l'édification du mur. Ils se sont terminés en mai 2025 avec la pose des pavés et la mise en place de l'éclairage. Entre-temps, la structure en bois a été montée et la couverture de la toiture a été réalisée.

Ces travaux ont été rendus possible grâce au bénévolat des footballeurs, de l'aide de quelques élus et différentes interventions des ouvriers communaux.

Ce nouvel espace couvert est un lieu idéal pour accueillir les différentes animations organisées par les associations ou les fêtes familiales.



LES CHANTIERS

Réfection et isolation des bâtiments communaux

Différents travaux de rénovation énergétique ont été entrepris dans les bâtiments communaux :

- isolation des combles à la « maison blanche », à la mairie, à l'école maternelle et à l'annexe de l'école élémentaire.
- travaux de rénovation de la toiture de la maison mitoyenne à la caserne des pompiers (rénovation de la charpente, remplacement des tuiles et isolation complète des combles).

L'atelier municipal

Des travaux de terrassement autour de l'atelier municipal ont été effectués fin 2020 pour faciliter l'accès des véhicules de la commune à l'entrepôt de stockage. Par ailleurs, une extension au bâtiment a été construite avec la création de vestiaires, de douches et de sanitaires pour les ouvriers communaux. Ces travaux ont été réalisés en partie en interne.

Subvention pour la salle de spectacle du collège

Les anciennes banquettes ont été remplacées par des fauteuils confortables dans la salle de spectacle du collège Suzanne Laliq-Haviland. La commune s'est engagée en apportant une aide financière pour l'achat du matériel.



Axes de circulation

Divers aménagements ont été réalisés, certains après consultation des habitants lors de réunions publiques et d'autres avec l'aide de bénévoles :



- ▶ mise en place de radars pédagogiques supplémentaires
- ▶ création d'une écluse rue du Hochberg
- ▶ sens unique de circulation dans la totalité de la rue de l'École
- ▶ mise en place de zones 30 sur plusieurs axes
- ▶ amélioration de l'éclairage public avec l'installation de candélabres à panneau solaire pour supprimer différentes zones d'ombre
- ▶ rénovation partielle de la rue de Bitche
- ▶ mise en place de poubelles et de distributeurs de sacs à déjection canine.

Rue des Tisserands

Malgré les désagréments pour les riverains, des travaux importants de rénovation de la rue des Tisserands ont été réalisés en collaboration avec le SIVOM de la Haute-Moder et la Communauté des Communes de Hanau – La Petite Pierre.

Parking à la sortie vers Zittersheim

En raison de l'état sanitaire des arbres, un abattage préventif a dû être réalisé. Il a permis de dégager une surface de terrain permettant la création d'un parking et d'un espace de convivialité (Fête des Pompiers, Kirb...).



Aménagement du rond-point central



Le rond-point central et ses environs ont subi par petites touches des transformations pour gagner en harmonie et faciliter leur entretien. Après l'enlèvement des arbustes et le déplacement des blocs de grès pour aplanir l'espace central, il a été engazonné. Les installations du «cueilleur de cristal» offert par Keiff Christophe et du pot mis à disposition par la manufacture Lalique puis la rénovation de l'emblème sont un hommage à la tradition verrière ancienne du village. Dans la même démarche, la sculpture «Cristalique» a été créée par l'artiste Claude Braun et des élèves du collège Suzanne Lalique-Haviland. La partie technique a été assurée par les ouvriers communaux.



L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Les parvis des églises

Dès 2021, l'aménagement des parvis des deux églises a été réalisé pour la mise aux normes de l'accessibilité PMR (les personnes à mobilité réduite)



L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

La déchetterie

Un nouvel espace au Pferdstal pour l'accueil de la déchetterie mobile a été créé avec des travaux de terrassement pour la dépose des bennes.

Le cimetière

La procédure de renouvellement des concessions a été réalisée en 2022. L'extension du columbarium a été construite début 2025. La création de 5 cases urnes et d'1 ossuaire est programmée au courant de cet été.

La Place du Souvenir

En 2024, l'éclairage de la place du Souvenir a été remplacé. Ce nouveau dispositif illumine le mur où sont apposées les plaques commémoratives de la seconde guerre mondiale tout en assurant la sécurisation de l'escalier.

En face de l'église catholique, les anciennes marches ont été dégagées pour mettre en valeur la perspective sur le bâtiment.



Le fleurissement et l'entretien des espaces verts

La commune adopte depuis quelques années une gestion différenciée de ses espaces verts visant à favoriser la biodiversité. Les interventions de tonte ne sont désormais plus systématiques mais adaptées à chaque espace. Cette approche permet de concilier efficacité, respect de l'environnement et qualité du cadre de vie. Elle correspond à une sensibilité des élus et de l'équipe des ouvriers communaux.

Les objectifs recherchés sont les mêmes pour le fleurissement avec le choix de plantes vivaces et résistantes aux aléas climatiques dans les différentes plate-bandes. Pour des raisons d'économie, le semis est privilégié dans la mesure du possible. Ainsi pour les plantes annuelles, les semis et les dons représentent plus de la moitié du fleurissement mis en place cet été.

Des habitants participent à cet effort d'embellissement de la commune. Au rond-point, les décors de Pierrette et Martine illustrent les périodes majeures du calendrier. Avec ses sujets en bois, Germain enrichit la décoration de Noël et de Pâques de la commune. Qu'ils en soient remerciés.



Les plantations

La commune poursuit son engagement en faveur de la biodiversité et du cadre de vie à travers plusieurs projets de plantations sur le territoire.

- **Le verger du cimetière**

Le verger du cimetière se porte à merveille. Les arbres y grandissent harmonieusement, témoignant de conditions favorables et de soins attentifs. Deux ruches ont été mises à disposition par Jean-Jacques Roth. La récolte du miel a permis d'en offrir un pot à nos aînés lors d'une Fête de Noël.

- **La haie entre la route départementale et le gymnase**

Elle a été plantée le long du gymnase avec la participation des élèves de l'école élémentaire et des collégiens. Plusieurs espèces ont été retenues : le prunellier, l'aubépine, le bouleau blanc, le saule marsault, le cornouiller sanguin et le sureau noir. Les haies jouent un rôle essentiel pour la biodiversité et constituent des habitats naturels pour de nombreuses espèces animales dont les oiseaux, les petits rongeurs, les batraciens et de nombreux insectes. Cette opération a été financée par le Parc Régional des Vosges du Nord.

- **Le verger du Pferdstal**

Au Pferdstal, deux arbres ont malheureusement dépéri. Des solutions sont à l'étude pour les remplacer et assurer la continuité du verger. Les fruitiers ont été fournis par la Communauté des communes de Hanau–La Petite Pierre.



ENVIRONNEMENT

● La châtaigneraie

Quant à la châtaigneraie subventionnée par le PNRVN (Parc naturel régional des Vosges du Nord), elle a été implantée il y a deux ans au lieu-dit Knebes . Elle présente un taux de reprise de 70 %, en raison notamment des épisodes de sécheresse. Malgré cela, les arbres en place montrent une belle vigueur et leur développement se poursuit. Les arbres dépérissant seront remplacés à l'automne.



Ces projets ont également été l'occasion de belles rencontres entre habitants, mêlant novices, passionnés et enfants. Des échanges pédagogiques riches ont permis de transmettre des savoirs, de partager des expériences et de vivre ensemble de beaux moments de convivialité.

La municipalité remercie toutes les personnes impliquées dans ces projets, qui contribuent à faire de notre village un lieu vivant, accueillant et tourné vers l'avenir.

L'école primaire

Tout au long de ces 5 ans, l'école a bénéficié d'améliorations pour assurer le bien-être des élèves et du personnel enseignant :

- acquisition d'écrans interactifs,
- pose d'un rideau occultant dans la salle de sommeil,
- sécurisation des sanitaires,
- rénovation de la salle de motricité de l'école maternelle.

Cet été, des travaux de rafraîchissement (peinture et revêtement de sol) des locaux du bâtiment annexe ont été programmés. Avec l'arrivée des élèves de Rosteig et de Puberg, l'ouverture d'une nouvelle classe en septembre est confirmée pour les prochaines années. Ces deux nouvelles salles seront prévues pour assurer à la fois l'accueil du périscolaire du matin et proposer une salle de classe supplémentaire dans la journée. Cette nouvelle organisation permettra la mutualisation des espaces pour faciliter la vie quotidienne des enfants comme des équipes éducatives.

Un beau projet dans un avenir proche sera la végétalisation de la cour simultanément à la construction de la petite crèche sur le site de l'école.

L'accueil périscolaire du matin



L'accueil périscolaire du matin continue d'être assuré par la municipalité dans le bâtiment annexe de l'école primaire. Les enfants y sont accueillis entre 7 h 30 et 8 h 20 par deux Atsem.

A partir de la rentrée scolaire de septembre, une tarification sera appliquée pour ce service. Deux tarifs ont été fixés : un forfait annuel à 200 € et un tarif journalier de 3 € pour un besoin occasionnel avec une inscription préalable en mairie 24 heures à l'avance ou au plus tard le vendredi midi pour le lundi suivant. Cette décision a été prise après un sondage effectué auprès des familles pour connaître leurs besoins réels de garde en sachant que les communes de Rosteig et de Puberg vont intégrer le regroupement pédagogique intercommunal concentré (RPIC). Éventuellement, le recrutement d'une troisième personne devra être envisagé si les effectifs dépassent les 24 enfants.

Le conseil municipal junior

Relancé en février 2023, le conseil municipal junior fort de ses huit conseillers s'est mobilisé lors des différentes manifestations officielles de la commune. Le groupe avait également assuré l'animation musicale de la soirée organisée dans le cadre du jumelage avec Burgkirchen le week-end de la Pentecôte 2024.

Réalisation d'une fresque murale par le CMJ

Le CMJ, encadré par quelques membres de la commission des adolescents, s'est réuni à plusieurs reprises à la mairie afin de concevoir et réaliser une illustration «street-art» en s'inspirant du travail de Williann déjà réalisé sur le mur situé à l'aire de jeux de la commune. La face arrière de ce mur étant restée neutre, il y avait là une belle opportunité d'expression pour nos jeunes artistes tagueurs du CMJ !

La réalisation de la fresque murale a pris quatre après-midis : sous la direction d'Abel, animateur très apprécié par les jeunes de la commune, les pinceaux se sont animés, les dessins et les couleurs ont pris place sur le mur au fur et à mesure : un arbre, une abeille, une fleur, un énorme cœur, des notes de musique, un skate-board, un vélo, quelques écritures, quelques effets de peinture qui coule exprès

Cette fresque murale réalisée par le CMJ illustre les centres d'intérêts et les valeurs partagées par les ados : l'amour, l'amitié, le respect de la nature, le respect de chacun dans sa différence, le courage et les activités de plein-air collectives.



Le périscolaire

Pendant la période transitoire, la volonté de la municipalité a été de répondre aux attentes des parents en matière d'accueil du matin, du soir et des mercredis après-midi. Des locaux ont été aménagés dans le bâtiment annexe de l'école primaire pour l'accueil des enfants. Une construction modulaire de type «Algeco» faisant fonction de bureau pour la direction a été installée dans la cour de l'école. Ces différentes adaptations ont permis au gestionnaire de bénéficier des subventions de la CAF et de la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre.

La décision de l'implantation du nouvel accueil de loisirs périscolaire au sein du collège Suzanne Laliq-Haviland a été actée par la Communauté de Communes Hanau-La Petite Pierre en 2021 en collaboration avec la CEA (Communauté Européenne d'Alsace) et le collège. D'une capacité de 80 places, les enfants y sont accueillis sur la pause méridienne et le soir. Cette mutualisation des bâtiments est une première dans le Bas-Rhin.

Ouvert à la rentrée de septembre 2025, son inauguration a eu lieu le samedi 17 mai en présence de nombreuses personnalités, élus et partenaires (CAF, AGF...).



NOS AÎNÉS

Le Bar à René

René et Simone entourés d'une équipe de bénévoles font vivre le Bar à René depuis plus d'une décennie avec leur gentillesse et leur convivialité. Petits et grands s'y retrouvent régulièrement avec bonheur autour d'une tarte flambée ou de knacks. Tout le monde y est accueilli chaleureusement lors de ces samedis à thème et la salle du centre socio-culturel ne désemplit pas. Le bénéfice de ces soirées est utilisé pour un repas offert aux membres des Vaillants. Cette année, le Bar à René s'est retrouvé autour d'un repas le samedi 28 juin au Wingenerhof avec une quarantaine de participants



Les Vaillants Wingener

Dans notre commune, le club des aînés "Les Vaillants Wingener" est bien plus qu'un simple lieu de rencontre. C'est un véritable lieu où les rires se mêlent aux souvenirs. Chaque rencontre offre une nouvelle occasion de se retrouver et de partager.

Chaque vendredi des semaines impaires, les portes s'ouvrent pour accueillir des visages souriants. Ces rencontres créent une atmosphère chaleureuse et engageante. Les moments forts sont les journées à thème selon le calendrier de l'année : anniversaire des membres, Loto, Pâques...

La porte est ouverte à tous les Vaillants de plus de soixante ans. Rejoignez-les !



Les manifestations exceptionnelles

- **Le 80^e anniversaire de la libération de Wingen-sur-Moder**

La première cérémonie commémorative a eu lieu le 21 septembre 2024 avec la pose d'une plaque à la mémoire des soldats du 179^e régiment américain de la 45^e division d'infanterie.



Les 11 et 12 janvier 2025, la commune a commémoré le 80^e anniversaire de sa libération. Les célébrations avaient démarré le samedi avec la projection d'un petit documentaire sur l'opération Nordwind en janvier 1945 préparé par Jean-Michel Doerflinger, suivie du film Lee Miller.

Le dimanche, le rendez-vous était donné à la place du Souvenir pour suivre la cérémonie officielle. Libérée une première fois le 5 décembre 1944 par la 100^e Division, Wingen-sur-Moder a été le théâtre d'un nouvel assaut allemand le 3 janvier 1945, dans le cadre de l'opération Nordwind. Au terme d'âpres combats, la commune a été libérée le 7 janvier 1945.

LA VIE DU VILLAGE



Après les hymnes américain et français, des bougies ont été posées, près de la croix, par des enfants du conseil municipal junior afin de rendre hommage à chaque victime civile, entre décembre 1944 et janvier 1945.

Un convoi de véhicules militaires de l'association de la 70^e division des Vosges du Nord, a pris la direction du gymnase où la cérémonie s'est poursuivie. Les habitants ont été accueillis par le chant «Liberté» entonné par des écoliers, le «Wingenerlied» interprété par Guy Dettwiller et la lecture de quelques témoignages par des collégiens. Ils ont eu tout loisir d'apprécier l'exposition avec des photos et des témoignages proposée par Linda et Jacky Bergmann. Pour les mettre dans l'ambiance, des saynètes peintes enrichies d'objets d'époque ont décoré le gymnase. C'était une journée riche en émotions pour se souvenir.



LA VIE DU VILLAGE

- **La pose de la plaque du 5 juillet 2025 en mémoire des civils morts lors de l'opération Nordwind**

Dans son discours à l'occasion de la pose d'une plaque aux 19 victimes civiles des l'hiver 1944-1945, le maire Christian Dorschner évoque la volonté des différents édiles de créer un lieu de mémoire avec la place du Souvenir en contrebas de l'église catholique. Ce moment marquant de l'histoire du village lors de l'opération Nordwind et la contre-attaque allemande est désormais inscrit dans la pierre pour les générations futures.

«Je mesure l'honneur qui est le mien de pouvoir rassembler, en ce 5 juillet, les Wingener de toutes générations dans le rappel de souvenirs historiques et de peines familiales sur la Place du Souvenir.

Ce lieu de mémoire fut créé en 1991, sous la mandature de Monsieur le Maire Fischbach Gérard grâce au travail acharné des époux Bergmann qui avaient organisé une première rencontre avec les vétérans américains en septembre 1989.

Ceux-ci avaient été tellement émus de l'accueil qu'ils reçurent, qu'ils voulurent graver à tout jamais ces événements sur les lieux de leurs combats. Ils offrirent les deux plaques en bronze à la commune. Durant ses congés d'été, Dominique Heintz sculpteur sur pierre, créa bénévolement le mémorial qui servit de support aux 2 plaques.

Depuis, les familles de vétérans viennent se recueillir lors de leur voyage en Europe. Ce lieu de mémoire fut baptisé Place du Souvenir sous le mandat de Monsieur le Maire Patrick Dhainaut.

Lors des commémorations du 80^e anniversaire de la libération de Wingen-sur-Moder, deux nouvelles plaques furent mises en place :

- *celle de la 45^e Division US en présence d'une délégation venue d'Oklahoma présidée par le Général Carter, en septembre 2024.*
- *celle de la 100^{ème} Division US qui libéra Wingen une 1^{ère} fois début décembre 1944 en janvier 2025.*

Avec l'hommage que nous rendons aujourd'hui aux 19 victimes civiles tuées durant l'hiver 1944-45 en posant cette dernière plaque, notre Place du Souvenir trouve maintenant sa légitimité. Jamais oubliés depuis 80 ans, leurs noms figurent désormais sur cette plaque installée près du grand Crucifix, place du Souvenir.

Après 80 ans d'attente, le souhait des familles des défunts est enfin réalisé. Les noms des victimes de fait de guerre sont inscrits sur la pierre afin qu'ils ne soient jamais oubliés.

Nous avons aussi une pensée pour toutes les familles qui ont subit les affres de cette terrible guerre».

LA VIE DU VILLAGE



● Les festivités dans le cadre du jumelage avec Burgkirchen

Dans un registre plus joyeux et festif, le remplacement du Maibaum place de Burgkirchen a été l'occasion de retrouver nos amis bavarois le week-end de la Pentecôte 2024.



Les rendez-vous annuels

● Le nettoyage de Printemps

Programmée le 29 mars 2025, la onzième opération de nettoyage du village était inscrite dans l'action «Oschterputz à l'Alsacienne».

Elle a été menée en partenariat avec la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) qui a mis à disposition une vingtaine de pinces à déchets.

Malgré la sensibilisation, le volume de la collecte reste conséquent avec des nuances. Le nombre de canettes et bouteilles vides jetées sont en très forte progression le long des axes routiers, surtout à la Kohlhutte et à la Huhnerscherr. Par contre, les déchets ramassés dans le village et ses abords sont en légère baisse.

Un grand merci aux participants pour ce geste écocitoyen.

● La chasse aux œufs

L'autre rendez-vous incontournable et attendu par les enfants est la chasse aux œufs. Cette année encore, malgré une météo pluvieuse, nombre d'entre eux se sont déplacés en famille pour ramasser les œufs dispersés dans la nature en compagnie du lapin de Pâques.



LES DOSSIERS EN COURS

Certains de ces dossiers sont actés mais ne sont pas encore réalisés tandis que d'autres sont en cours de traitement.

Il s'agit de :

1. La friche Munsch-Gulden
2. Le désenclavement du quartier Lalique
3. L'extension du lotissement
4. La gendarmerie
5. La petite crèche
6. La végétalisation de la cour de l'école primaire
7. Les mobilités douces
8. La chaufferie commune aux gymnase, centre socio-culturel et collège

Focus sur la construction de la future crèche



Après avoir envisager l'agrandissement de la micro-crèche actuelle au centre socio-culturel, le choix de l'implantation de la future « petite crèche » s'est porté sur le site de la cour de l'école élémentaire. Présenté lors du dernier conseil municipal, ce projet est porté par la Communauté des Communes de Hanau–La Petite Pierre en accord avec la commune. Sa capacité d'accueil sera de 20 places au lieu des 12 actuelles et permettra d'anticiper la création prochaine d'une cinquantaine de logements supplémentaires sur la commune. Ce bâtiment a été dessiné par le maître d'œuvre Topic Architectes.

BLOC-NOTES

DATURA : ATTENTION DANGER

Le **datura** est une espèce végétale originaire du Mexique et du sud-ouest des États-Unis, qui a été introduite en Europe au XVII^{ème} siècle. **La plante pousse spontanément dans divers milieux** (prairies, zones abandonnées, décombres, friches, bords de routes/chemins...) Aujourd'hui répandu en France, elle est avant tout considérée comme une mauvaise herbe dans les champs cultivés.

Le datura, de la même famille que les tomates, est connu pour la production de substances toxiques (alcaloïdes) qui sont présentes dans toutes les parties de la plante, en quantité variables (feuilles, fleurs et graines). **En cas d'ingestion, les symptômes apparaissent très rapidement**, en quelques heures. Leur gravité dépend de la quantité de substances toxiques ingérée, mais l'intoxication peut être mortelle. Elle peut être particulièrement sévère chez l'enfant.

C'est donc une plante toxique et envahissante. Parmi les différentes espèces existantes, le datura stramoine fait partie de celles que l'on retrouve le plus en Grand Est. Le datura stramoine est une plante luxuriante pouvant mesurer entre 30 cm et 2 m de haut.

Fleur



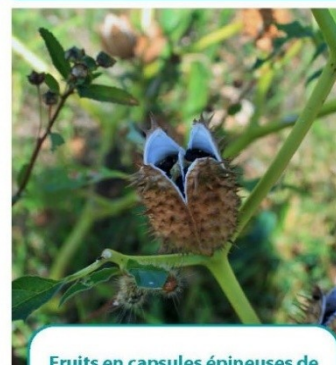
Fleurs blanches ou parfois violettes, en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm de long.

Feuille



Feuilles irrégulièrement dentées avec un long pétiole dégageant une odeur désagréable lorsqu'on les froisse.

Fruit



Fruits en capsules épineuses de la taille d'une noix.

COMMENT AGIR ?

La lutte contre le datura stramoine est nécessaire car **c'est une plante toxique et envahissante**. Elle peut être consommée accidentellement et provoquer d'importantes intoxications.

- En cas de présence dans votre jardin, il est conseillé **d'arracher la plante, impérativement muni de gants**, avant l'apparition des graines. Si des graines sont présentes, il vaut mieux ne rien faire, pour éviter de disséminer la plante.
- Si elle est observée dans un lieu public (sentier, rond-point, ...), **il est recommandé de prévenir la commune**.

LES DATURAS SONT TOUJOURS EN VENTE LIBRE

Les daturas représentent un genre de plantes bien connu pour leurs **fleurs majestueuses en forme de trompettes**. Malgré une **toxicité connue**, des espèces horticoles sont cultivées et ornent malheureusement parfois **certains espaces verts et jardins d'amateurs**, voire s'en échappent. Elles sont toujours **vendues en jardinerie** et depuis le 1^{er} juillet 2021, les distributeurs ou vendeurs de végétaux sont obligés d'informer les acquéreurs sur la susceptibilité de ces plantes vivantes de porter atteinte à la santé humaine.

Inscription sur les listes électorales : pensez-y !

Les élections approchent : assurez-vous d'être bien inscrit(e) sur les listes électorales de Wingen-sur-Moder pour pouvoir voter en toute sérénité !

Qui est concerné ?

- Vous venez d'avoir 18 ans ? Vous êtes normalement inscrit(e) automatiquement, mais il est prudent de vérifier.
- Vous avez déménagé récemment, y compris dans la même ville ? Une mise à jour de votre adresse est nécessaire.
- Vous êtes citoyen(ne) d'un pays de l'Union européenne résidant en France ? Vous pouvez voter aux élections municipales et européennes !

Comment s'inscrire ?

L'inscription est possible toute l'année, mais attention : pour participer à un scrutin, il faut être inscrit(e) au plus tard 6 semaines avant la date du vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne, sur le site www.service-public.fr avec un compte FranceConnect
- En mairie, auprès du secrétariat
- Par courrier, en envoyant les documents requis à votre mairie

Quels documents fournir ?

Directement en ligne :

- Une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité ou d'eau, quittance de loyer, facture de téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, etc.)
- Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre :
une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale.

A la mairie :

Vous pourrez remplir le formulaire de demande d'inscription. Pensez à emmener votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vérifiez votre situation !

En quelques clics, consultez votre inscription via le service en ligne : www.service-public.fr

Anticipez vos démarches pour ne pas être pris(e) de court et exercer pleinement votre droit de citoyen(ne). Voter, c'est faire entendre votre voix.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie au 03 88 89 71 27 ou mairie@wingensurmoder.fr



Autre information

Certains des chantiers ou aménagements présentés dans ce bilan ont été rendus possible grâce à des subventions versées par l'État, la Région Grand-Est ou la CEA (Communauté Européenne d'Alsace).

En 5 ans, quelques temps forts

